



N°24-034/CNDH/SG

NOTE D'INFORMATION

Le Secrétaire Général de la Commission Nationale des Droits Humains (CNDH) informe l'ensemble des Commissaires et du Personnel, que suite au départ de **Monsieur KABRE Olivier**, précédemment Directeur de l'Antenne régionale de Bobo-Dioulasso conformément à l'Arrêté n°2024-008/CNDH/SG du 14 octobre 2024 portant nomination d'un Délégué régional de la Commission nationale des droits humains, **Monsieur OUEDRAOGO Adama Pascal**, Conseiller en droits humains est nommé pour le succéder à ce poste.

Nous lui souhaitons tous « bon vent » dans son nouveau poste.

Fait à Ouagadougou, le 16 OCT 2024

Le Secrétaire général

Paul KABRE

Ampliations :

- Cabinet
- Toute Direction